



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 7 juillet 2020 à 16h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire et formant le quorum requis.

R-2020-07-6762: Modification du Règlement de zonage relative aux usages permis dans la Zone 114-REC

Attendu que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Robert-Cliche identifie une affectation du territoire Récréative au carrefour sud-est de la route du Golf et de l'autoroute 73;

Attendu que les usages permis dans cette affectation réfèrent entre autres à des types de commerces et services liés à la récréation et au tourisme;

Attendu que le conseil de la Ville de Beauceville souhaite ajuster sa réglementation de zonage dans la zone 114 REC de manière à y prévoir les mêmes usages que ceux prévus au schéma d'aménagement du territoire et du développement révisé, et ce, dans le respect des orientations de cohabitation des usages prévues audit Schéma;

Attendu que suite à la consultation publique, le conseil a adopté le règlement 2019-423 et transmis ce dernier à la MRC Robert-Cliche pour fin d'attestation de conformité au Schéma d'aménagement du territoire et du développement révisé;

Attendu que la MRC Robert-Cliche considère que la modification réglementaire relative à la définition d'immeuble protégé n'est pas conforme au Document complémentaire qui accompagne le Schéma d'aménagement du territoire et du développement révisé, et qu'elle a donc émis, par sa résolution # 6829-20, un avis de non-conformité lors de la session du conseil du 10 juin 2020;

Attendu que suite à la réception de l'avis de non-conformité de la MRC, le conseil a retiré le sujet non conforme et désire procéder à l'adoption des autres dispositions prévues au règlement 2019-423 initial;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Ville de Beauceville adopte le nouveau règlement intitulé « Modification au Règlement de zonage relative aux usages permis dans la zone 114-REC » en remplacement de la version du règlement 2019-423 adoptée le 1^{er} juin 2020.

Période de questions

Aucune question n'est posée

Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent

L'ordre du jour étant épuisé et que le conseil est incomplet aucun autre sujet n'est ajouté.

R-2020-07-6763: Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau et résolu que la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

